
Guide du réemploi : les bonnes adresses et les astuces pour diminuer nos poubelles et faire des économies.

Sictom Morestel

784 Chemin de la Déchèterie - Bp 48

38510 Passins

[Voir le site internet](#)

Elise Corlet

elise.corlet@sictom-morestel.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SICTOM de la Région de Morestel a créé son Guide du Réemploi.

Ce guide, dématérialisé et téléchargeable sur les sites internet du SICTOM et des collectivités et associations partenaires, recense les structures et événements ayant des missions ou des activités de réemploi, don, achat/vente d'occasion, réparation et échange.

Il a été réalisé en partenariat avec la CCI, la CMA, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les mairies.

Il est mis à jour chaque année. 2014 sera sa quatrième édition.

Cette action s'accompagne d'autres actions : les collectes spécifiques de vélos et de vêtements en déchèterie, la journée portes ouvertes chez les artisans de la réparation (Répar'acteurs) en collaboration avec le conseil général de l'Isère, la CMA et la communauté de communes des Vallons de La Tour pendant la SERD 2013 et l'Atelier Récup'.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif principal est de faire connaître et sensibiliser les citoyens aux filières de réemploi (professionnels et économie sociale et solidaire), les guider et les inciter à adopter des solutions alternatives à une consommation classique.

Cette action vise en conséquence à réduire le tonnage de déchets, en particulier les matériaux déposés en déchèteries ou dans les ordures ménagères.

Résultats quantitatifs

L'impact de cette action sur le tonnage en déchèterie ou dans les ordures ménagères n'est pas quantifiable.

Résultats qualitatifs

L'ensemble des communes et communautés de communes du SICTOM participent à l'alimentation du guide pour la partie recensement des "manifestations communales" (vide-grenier, brocante, bourse, ...). Ces mêmes communes ou communautés de communes participent aussi à la diffusion du guide en mettant en ligne le guide du réemploi sur leur site internet (pour celles qui en ont un) ou en en parlant dans leur bulletin. Au total : 46 points de diffusion du guide.

diffusent les données au SICTOM. En 2011 : 285 téléchargements, 2012 : 335 et 2013 : 70.

MISE EN OEUVRE

Planning

2nd semestre 2010 :

- recherche internet, sondage (contacts téléphoniques, mails ou visites) auprès des mairies, de la CCI, de la CMA et des associations et entreprises d'insertion
- constitution d'un fichier excel en 4 parties : manifestations communales, professionnels, associations, sites internet + une rubrique de présentation de l'Atelier Récup et des idées "pour aller + loin"

1er trimestre 2011 :

- mise à jour des données 2010 auprès des mairies, de la CCI et d'Emmaüs (représentant de l'économie sociale et solidaire)
- élaboration du guide du réemploi : guide dématérialisé au format PDF
- diffusion du guide du réemploi : par mail aux partenaires (communes, cc, membres du PLP) et demande à ces partenaires de le mettre en lien sur leurs propres sites

septembre 2011 : mise en ligne du guide sur le site internet du SICTOM qui vient d'être créé

1er semestre 2012, 2013, 2014 : mises à jour du guide

Moyens humains

Guide réalisé entièrement en interne par l'animateur du programme.

Moyens financiers

Le guide est dématérialisé.

Le budget en matériel est donc nul.

Moyens techniques

Sites internet du SICTOM et des collectivités pour la diffusion du guide.

Partenaires mobilisés

4 principaux partenaires : Emmaüs Bourgoin-Jallieu, CCI Nord-Isère, CMA et les 42 communes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reproductible à l'échelle de chaque collectivité en charge de la prévention des déchets.

Partenariat et mises à jour annuelles nécessaires.

Difficultés rencontrées

Pas ou peu d'exemples sur un secteur rural comme le SICTOM.

L'idée est de faire connaître les acteurs du réemploi du territoire mais aussi du bassin de vie des citoyens (donc au-delà du territoire du SICTOM).

Recommandations éventuelles

Si possible, prendre le temps de vérifier l'existence et l'activité réelle du listing des entreprises et artisans fourni par les chambres consulaires : phase de terrain que le SICTOM n'a pas réalisé faute de temps.

Inscrire en introduction du guide que le contenu n'est pas forcément exhaustif afin de ne pas froisser des structures que l'on a oublié de recenser ou qui se sont créées après parution.

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | DECHET ENCOMBRANT |
BOIS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX

[france-
noelle.lefauchaux@ademe.fr](mailto:france-noelle.lefauchaux@ademe.fr)

Direction régionale Auvergne-
Rhône-Alpes